Chevènement propose de “bousculer” la loi de 1905 sur la laïcité : “Ne peut-on pas donner un coup de pouce à l’islam ?”

31/01/2018 à 22h43

Véritable serpent de mer, l’organisation de l’islam de France est l’une des priorités de la Fondation que préside depuis un an Jean-Pierre Chevènement. L’ancien ministre de l’Intérieur de Jospin (1997-2000) présente, ce jeudi matin, des pistes pour avancer, quitte à bousculer la loi de 1905. Il propose ainsi la création d’une université pour former les imams, financée par de l’argent public. Le débat s’annonce chaud.



(…) Mais concrètement alors, comment avancer sur cette organisation de l’Islam ? La loi de 1905 doit-elle être modifiée ?

Je regrette que l’Islam se soit installé en France seulement après la loi de 1905. Parce que toutes les religions ont

bénéficié d’un coup de pouce initial, de la part de l’Etat. Pour l’Islam il faudrait qu’une négociation s’engage entre les autorités musulmanes et l’Etat pour que certaines mesures puissent être prises, auxquelles on n’a peut-être pas pensé jusqu’à présent.

Par exemple ?

On a évoqué le sujet crucial de la formation des imams : à la faveur des dispositions qui s’appliquent en Alsace-Moselle, ne serait-il pas possible de créer une faculté de théologie musulmane à Strasbourg ?

Avec de l’argent public ?

Les universités fonctionnent avec l’argent public. Il y a une faculté de théologie catholique, une autre protestante. Le principe de séparation posé par la loi de 1905 ne doit pas être interprété de manière telle qu’il devienne un obstacle à l’organisation d’un culte musulman conforme aux principes républicains.

Le Parisien